

Peillon peine à garder la réforme

10 février 2013 à 22:06



Vincent Peillon, le 4 janvier 2013, à Matignon pour le séminaire gouvernemental de mobilisation sur la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement. (Photo Sébastien Calvet pour Libération)

Analyse Un échec de la mise en place des quatre jours et demi créerait un sérieux trou d'air pour le ministre.

Par **VÉRONIQUE SOULÉ**

Des élus locaux inquiets devant une réforme qui va grever leurs budgets, des enseignants réticents ou hostiles à l'idée de revenir travailler le mercredi matin, des lobbys touristiques en embuscade pour que l'on ne touche surtout pas aux vacances et aux zones, etc. Le ministre de l'Education, Vincent Peillon, est en difficulté sur la réforme des rythmes scolaires. S'il n'arrive pas à amadouer les professeurs et à convaincre suffisamment de maires de passer aux quatre jours et demi dès septembre, sa réforme peut échouer. Son avenir politique s'en trouverait assombri et l'image du gouvernement, qui a fait de l'école une priorité, serait aussi atteinte.

Une réforme pas si simple à appliquer

Le décret sur la nouvelle semaine scolaire en primaire, publié le 24 janvier, fixe de grandes lignes. Les élèves ont toujours vingt-quatre heures de cours hebdomadaires, mais elles sont étalées sur quatre jours et demi avec le mercredi matin - ou le samedi sur dérogation. Les journées sont allégées : elles ne peuvent dépasser cinq heures et demie de cours par jour, et pas plus de trois heures et demie le mercredi.

Pour le reste, c'est à chacun de décider de son organisation, sous la houlette du directeur académique. Dans certaines communes, la journée de classe pourra, par exemple être raccourcie de trois quarts d'heure, avec trois heures d'école le mercredi matin. Les activités périscolaires, organisées pendant les plages libérées, pourront se dérouler soit durant la pause de midi - qui serait alors rallongée -, soit l'après-midi, après 15 h 45. Dans d'autres communes, la journée pourrait être réduite d'une heure trois fois par semaine et d'une demie heure le quatrième jour, avec trois heures et demie d'école le mercredi. La seule condition est que l'on arrive à vingt-quatre heures de cours hebdomadaires.

Tout cela est compliqué à mettre en place car il faut, dans l'idéal, que tout le monde soit d'accord : les collectivités locales qui vont financer les activités et le transport scolaire du mercredi, les enseignants, les parents...

Des blocages de tous côtés

Le plus spectaculaire est la résistance des enseignants. La quasi-totalité des syndicats avaient pourtant dénoncé la mise en place des quatre jours en 2008, par Xavier Darcos. Et tous les rapports d'experts aboutissaient à la même conclusion : la semaine de quatre jours, hachée et déséquilibrée, est un obstacle à la réussite des enfants, particulièrement les plus fragiles. Pour toutes ces raisons, Vincent Peillon abordait cette réforme la fleur au fusil, clamant le jour de sa nomination que l'on allait «*bien sûr revenir aux quatre jours et demi dès 2013*».

Mais il a vite déchanté. En plus des instituteurs qui ont vu là une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, il s'est heurté au peu d'enthousiasme des élus locaux. Plutôt d'accord sur le principe de la réforme, ils estiment qu'elle est trop précipitée et surtout, trop coûteuse pour leurs budgets déjà tendus. Le gouvernement a débloqué 250 millions d'euros pour les aider à mettre en place la réforme. Et Vincent Peillon, épaulé par sa ministre déléguée à la Réussite éducative, George Pau-Langevin, entame une vaste campagne de terrain. Pour l'instant, treize grandes villes, dont Paris, ont promis de passer aux quatre jours et demi dès septembre. Mais Lyon et Lille, pourtant PS, réservent leurs réponses. Et Marseille attendra 2014. Or le ministre vise «*plus de 50% des élèves*» aux quatre jours et demi dès la rentrée.

Un risque politique important

Personne ne l'avait prévu : Peillon joue, en bonne partie, le sort de sa grande réforme - baptisée «Refondation» - sur celle des rythmes scolaires. L'abandon des quatre jours est, dans son projet, essentiel pour venir à bout de l'échec scolaire qui ronge l'école française. C'est aussi un passage obligé pour faire évoluer la pédagogie et, au-delà, le métier d'enseignant. Enfin, c'est une façon de rétablir un peu de justice dans une école qui abandonne les plus faibles, avec des apprentissages plus progressifs. Mais pour rédiger son décret sur les rythmes scolaires et le rendre acceptable, le ministre a déjà dû faire pas mal de compromis. A force, le projet de la Refondation risque de s'étioler. Et avec, le crédit d'un gouvernement qui, en pleine crise, a tout de même mis 60 000 postes dans la balance.